

No. 54826*

Multilateral

Council of Europe Convention on an integrated safety, security and service approach at football matches and other sports events. Saint-Denis, 3 July 2016

Entry into force: *1 November 2017, in accordance with article 17*

Authentic texts: *English and French*

Registration with the Secretariat of the United Nations: *Council of Europe, 20 December 2017*

Note: *See also annex A, No. 54826.*

**No UNTS volume number has yet been determined for this record. The Text(s) reproduced below, if attached, are the authentic texts of the agreement /action attachment as submitted for registration and publication to the Secretariat. For ease of reference they were sequentially paginated. Translations, if attached, are not final and are provided for information only.*

Multilatéral

Convention du Conseil de l'Europe sur une approche intégrée de la sécurité, de la sûreté et des services lors des matches de football et autres manifestations sportives. Saint-Denis, 3 juillet 2016

Entrée en vigueur : *1^{er} novembre 2017, conformément à l'article 17*

Textes authentiques : *anglais et français*

Enregistrement auprès du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies : *Conseil de l'Europe, 20 décembre 2017*

Note : *Voir aussi annexe A, No. 54826.*

**Aucun numéro de volume n'a encore été attribué à ce dossier. Les textes disponibles qui sont reproduits ci-dessous sont les textes originaux de l'accord ou de l'action tels que soumis pour enregistrement. Par souci de clarté, leurs pages ont été numérotées. Les traductions qui accompagnent ces textes ne sont pas définitives et sont fournies uniquement à titre d'information.*

Participant	Ratification and Approval (AA)		
France	6 Feb	2017	AA
Monaco (with declaration)	2 Mar	2017	
Poland (with reservation)	18 Sep	2017	

Note: The texts of the declarations and reservations are published after the list of Parties -- Les textes des déclarations et réserves sont reproduits après la liste des Parties.

Participant

Ratification et Approbation (AA)

France

6 févr 2017 AA

Monaco (avec déclaration)

2 mars 2017

Pologne (avec réserve)

18 sept 2017

Declaration made upon Ratification

Déclaration faite lors de la Ratification

MONACO

MONACO

MONACO

Déclaration ***consignée dans une Note Verbale du Département des Relations Extérieures et de la Coopération de la Principauté de Monaco, datée du 22 février 2017 et déposée simultanément avec l'instrument de ratification le 2 mars 2017 – Or. fr.***

La Principauté de Monaco souhaite continuer à appliquer la Convention européenne sur la violence et les débordements de spectateurs lors de manifestations sportives et notamment de matches de football (STE n° 120) jusqu'à l'entrée en vigueur de la Convention sur une approche intégrée de la sécurité, de la sûreté et des services lors des matches de football et autres manifestations sportives, conformément au paragraphe 4 de son article 16.